



République Française
Département de la Meuse
COMMUNE D'ANCERVILLE

Compte rendu de la séance du 27 juillet 2020

**Membres en
exercice :**

23

Présents :

17

Votants :

20

L'an deux mille vingt et le vingt-sept juillet , l'assemblée régulièrement convoquée le mardi 21 juillet 2020, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Louis CANOVA (Maire)

***Sont présents :** Patricia BAYETTE, Antoine BOCQUET, Jean-Louis CANOVA, Dominique CARDON, Jean-Marie COLLET, Emmanuelle DRIANT, Jean-Noël FOURNIER, Gilles GUICHARD, Martine JOSEPH, Marie-Christine KITYNSKI, Lydie LERECH, Angélico MATTIONI, Michel PEDRETTI, Émilien PIERROT, Emmanuel ROBELET, Patrick ROBERT, Sylvie SCHUFT

***Sont absents :** Gérard CHALONS, Sandy PETIT, Annaïck YVON

***Absent(s) représenté(s) :** Delphine BAILLY par Patricia BAYETTE, David GAUCHOTTE par Lydie LERECH, Hélène THEVENIN par Marie-Christine KITYNSKI

***Secrétaire de séance :** Antoine BOCQUET

- **Ordre du jour :**

- 1) Subventions (7.5)** Subventions aux associations - Année 2020
- 2) Enseignement (8.1)** Calculettes et dictionnaires aux enfants entrant en 6^{ème}
- 3) Marché publics (1.1)** Attribution marchés publics voiries 2020-2021-2022
- 4) Finances locales (7.1)** Reversement d'une subvention ERASMUS perçue en place de la Communauté de Communes des Portes de Meuse
- 5) Domaine et patrimoine (3.5)** Autorisation de signer une convention de servitude avec ENEDIS pour raccordement électrique basse tension - Petite Chalaide du Brûly
- 6) Domaine et patrimoine (3.5)** Autorisation de signer une convention de servitude avec ENEDIS pour raccordement électrique basse tension - Zone artisanale
- 7) Finances locales (7.10)** Décision budgétaire modificative - budget primitif 2020 - Aménagement de terrains
- 8) Politique de la ville, habitat, logement (8.5)** Aide aux animaux en détresse - demande de partenariat.

• **Délibération n° 202007 001 :**
Subventions aux associations - Année 2020

Au titre des subventions 2020, le conseil municipal vote la somme de 37 484.83€, répartie comme l'indique le tableau ci-dessous :

BENEFICIAIRES	Vote 2020
Ass. Amis et Parents d'Enfants Inadaptés	116,00
Croix Rouge	116,00
Association Vie Libre	135,00
Prévention Routière	97,00
Union des Femmes Françaises	179,00
F.N.A.C.A.	293,00
Souvenir Français	129,00
Amicale des Sapeurs pompiers	1 820,00
Comité des Fêtes de Güe	1 338,00
Comité Ancervillois des Fêtes et des Loisirs	450,00
Amicale et son Ecole de Musique	2 665,00
Amicale - vins d'honneur Printemps et Automne	158,00
A.D.M.R.	2 042,00
C.C.A.S.	15 000,00
Bibliothèque pour Tous	1 097,00
Connaissance d'Ancerville	111,00
Association Fanfan la Tulipe	530,00
Bergeronnettes	1 460,65
Club Canöé Kayak	3 091,97
Vélo Club	700,00
M.J.C. Toutes sections (hors Marche Nordique)	5 812,91
Tean Family	143,30
TOTAL	37 484.83

• **Délibération n° 202007 002 :**
Calculettes et dictionnaires aux enfants entrant en 6ème

Les membres du Conseil Municipal décident de reconduire en 2020 la distribution d'un dictionnaire et d'une calculette à chacun des enfants qui entrent au collège et dont les parents sont domiciliés à Ancerville .

• **Délibération n° 202007 003 :**
Attribution d'un marché public de travaux - Voiries 2020-2021-2022

Dans le cadre du marché « Programme de voirie 2020-2021-2022 »,

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, décident d'attribuer le lot unique à :

COLAS NORD EST – Chemin de Faucompierre – 55190 VOID-VACON

pour un montant de **115 820.00€HT**

au vu du rapport d'analyse des offres établi suite à la consultation lancée suivant une procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics, d'entériner la décision d'attribution de la commission d'appel d'offres tenue le 21 juillet 2020.

Ils autorisent le Maire à signer et notifier ce marché de travaux.

• **Délibération n° 202007 004 :**
Reversement d'une subvention ERASMUS à la Codecom Portes de Meuse

Lors du conseil municipal du 27 mars 2018, les membres du conseil municipal ont donné leur accord pour recevoir une subvention européenne émanant du projet ERASMUS 2018/2020 afin de la reverser au Groupe Scolaire des Chevreuils, permettant aux élèves d'Ancerville de travailler sur la question des Objectifs de Développement Durable de l'Organisation des Nations Unies afin qu'ils construisent ensemble leur identité d'Eco-citoyen Européen.

Au 1er septembre 2018, la Communauté de Communes des Portes de Meuse a accepté de reprendre ce dossier suite au transfert des compétences scolaire, péri-scolaire et extra-scolaire.

Cependant, ERASMUS a effectué le versement de la subvention de **13 778.40€** à la commune d'Ancerville.

N'ayant plus la compétence scolaire, la commune ne peut reverser cette somme directement au Groupe Scolaire, mais doit la transférer à la Communauté de Communes des Portes de Meuse qui l'attribuera directement à l'école concernée.

Les membres du conseil municipal après en avoir délibéré, décident de reverser la somme de 13 778.40€ à la Communauté de commune des Portes de meuse et

votent les crédits ci-dessous pour ce faire :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-14 000.00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	14 000.00	

	TOTAL :	0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
	TOTAL :	0.00	0.00
	TOTAL :	0.00	0.00

• **Délibération n° 202007 005 :**
Constitution de servitude avec ENEDIS sur parcelle AC 137

En vue de permettre le raccordement électrique Basse tension pour pose de panneaux solaires sur la parcelle de M. Laguerre Pierre rue de Saint Dizier,

les membres du conseil municipal,

- autorisent le Maire à signer une convention de servitude entre ENEDIS et la Commune d'Ancerville, acceptant l'implantation sur la parcelle AC 137 "Petite Chalaide du Brûly" d'un câble basse tension souterrain sur 9 mètres.
- autorisent le Maire à signer tous documents nécessaire à cette affaire.

• **Délibération n° 202007 006 :**
Constitution de servitude avec ENEDIS sur parcelle ZL 271

En vue de permettre le raccordement électrique Basse Tension pour amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique en zone artisanale d'Ancerville,

les membres du conseil municipal,

- autorisent le Maire à signer une convention de servitude entre ENEDIS et la Commune d'Ancerville, acceptant l'établissement à demeure dans une bande de 3 mètres de large une canalisation souterraine sur une longueur totale d'environ 3 mètres sur la parcelle ZL 271 "rue de la Forêt" appartenant à la commune,
- autorisent le Maire à signer tous documents nécessaire à cette affaire.

• **Délibération n° 202007 007 :**
Décision budgétaire modificative - BP 2020 - Aménagement de Terrains

En raison d'une anomalie lors de la saisie et de l'enregistrement du Budget Primitif 2020 du service "Aménagement de Terrains",

- le compte **040** en dépenses d'investissement a été pouvu de la somme de **261 403€** en place de **727 700€**

Il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		TOTAL :	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
3354	Etudes et prestations de services	-58 435.00	
3355	Travaux	-395 859.00	
33581	Frais accessoires	-12 003.00	
3354 (040)	Etudes et prestations de services	58 435.00	
3355 (040)	Travaux	395 859.00	
33581 (040)	Frais accessoires	12 003.00	
		TOTAL :	0.00
		TOTAL :	0.00

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré, votent en dépenses les suppléments de crédits compensés par les moins-values de dépenses indiquées ci-dessus.

• **Délibération n° 202007 008 :**
Aide aux animaux - Participation financière 2020 / 2021

En 2018 et 2019, la commune d'Ancerville a signé une convention financière avec l'Association "Aide aux animaux en détresse".

Cette association agit en faveur des chats par leur action de sensibilisation des propriétaires vis à vis de leurs obligations envers leur animal et la capture et la stérilisation des chats errants. Cette convention incluait la capture des chats errants, leur identification, la stérilisation et la réalisation d'un tatouage d'identification.

Le Maire présente le compte-rendu 2019 de l'association, à savoir :

- la prise en charge de 14 chattes et 9 chats, l'euthanasie de 6 chatons et l'enlèvement de 3 chats trouvés morts sur la commune.

Le nombre de chats errants vivant dans des conditions difficiles ne cessent de progresser, et une nouvelle régulation de la population des chats dans les espaces publics de la commune devient nécessaire.

Après délibération,

Les membres du conseil municipal,

- décident de renouveler cette convention de partenariat de régulation de la population des chats dans les espaces publics de la commune d'Ancerville, (pour la période du 27 juillet 2020 au 26 juillet 2021, moyennant une dotation forfaitaire de 1 300€)
- autorisent le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier